

QUESTIONNAIRE DES DROITS SYNDICAUX 2007

A RETOURNER A LA FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT – ENVIRONNEMENT

Case 543 – 263 rue de Paris – 93515 – MONTREUIL – Cedex - Fax : 01.48.51.62.50

mail Organisation : orga.equipement@cgt.fr

mail Fédération : fd.equipement@cgt.fr

A REMPLIR IMPERATIVEMENT ET DE MANIERE COMPLETE

DATE DE LA REUNION :

Union Fédérale :

Sections présentes :

.....

.....

.....

.....

Représentativité C.G.T. :

Ces renseignements peuvent être obtenus auprès du service du personnel. Préciser le nombre de voix C.G.T. obtenues lors des dernières élections professionnelles dans chaque catégorie.

Nombre de voix CGT – PTTE :

Nombre de voix CGT – OPA :

Nombre de voix CGT-PTAS :

Nombre de voix CGT – CETE :
ou autres

Nombre total de voix CGT :

ATTRIBUTION DES DROITS SYNDICAUX 2007

A qui doivent être expédiées les décharges 2007 sous forme de carnet à souche ?

Adresse Administrative impérativement !

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Dans ton département qui est :

Secrétaire U.F. :

Nom : Prénom :
Adresse :
☎ travail : ☎ domicile :
Fax :
e-mail : ☎ Portable :
e-mail local syndical : ☎ local syndical :

Secrétaire PTTE :

Nom : Prénom :
Adresse :
☎ travail : ☎ domicile :
Fax :
e-mail : ☎ Portable :
e-mail local syndical : ☎ local syndical :

Secrétaire OPA :

Nom : Prénom :
Adresse :
☎ travail : ☎ domicile :
Fax :
e-mail : ☎ Portable :
e-mail local syndical : ☎ local syndical :

Secrétaire PTAS :

Nom : Prénom :
Adresse :
☎ travail : ☎ domicile :
Fax :
e-mail : ☎ Portable :
e-mail local syndical : ☎ local syndical :

Secrétaire CETE ou autres :

Nom : Prénom :
Adresse :
☎ travail : ☎ domicile :
Fax :
e-mail : ☎ Portable :
e-mail local syndical : ☎ local syndical :

**LE PRESENT QUESTIONNAIRE DEVRA ETRE IMPERATIVEMENT CONTRESIGNE PAR LES
SECRETAIRES DE TOUTES LES SECTIONS PRESENTES**

Secrétaire U.F.	Secrétaire P.T.T.E.	Secrétaire O.P.A.	Secrétaire P.T.A.S.	Autres
signature	signature	Signature	Signature	Signature

P.S. : Les U.F. ou sections qui ne répondront pas au questionnaire seront en attente de leurs droits syndicaux. Tout questionnaire incomplet sera mis en attente également